

## Qui est concerné par la prévention ?

Consommateurs et non consommateurs, sont concernés par les situations qui constituent des risques à évaluer... et à prévenir.

## Qui peut aider ?

Les professionnels : infirmier(e)s, assistant(e)s et médecins des services de santé au travail, assistant(e)s sociaux, animateurs de prévention, ont pour mission de répondre à ces questions,

ÿ tant au niveau des personnes, que des entreprises.

ÿ tant du point de vue de la prévention individuelle que collective, en lien avec les acteurs internes (CHSCT, CE) et externes à l'entreprise (en particulier médecins généralistes, centres d'alcoologie, mouvements d'entraide).

## Comment avoir des informations sur les ressources à l'extérieur de l'entreprise ?

**En toute confidentialité, vous pouvez contacter :**

ÿ écoute alcool : 08 11 91 30 30 (prix d'un appel local)

ÿ A.N.P.A.A. : Nord : 03 28 36 47 00

Pas de Calais : 03 21 71 36 11

ÿ Sur Internet :

ÿ [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

• [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)

ÿ [www.cisst.fr](http://www.cisst.fr)

• [www.alcoosite.org](http://www.alcoosite.org)

## Document diffusé par :

**Entreprise et alcool...  
Quelques pistes,  
pour ouvrir le dialogue.**

*Document d'information destiné à tous les salariés,  
rédigé par un groupe de travail de la région Nord Pas-de-Calais,  
issu du GRAA, A.N.P.A.A., de mouvements d'entraide,  
d'associations de santé au travail et de services médicaux et  
sociaux du travail*

 La santé  
au travail  
votre capital

 Association Nationale  
de PRÉVENTION  
en ALCOOLOGIE  
et ADDICTOLOGIE  
A.N.P.A.A.  
Nord Pas de Calais

 **GRAA**  
Groupe de Travail Régional  
Nord-Pas de Calais

 Francis  
mécanique

 CISST

## A partir de quels seuils de consommation parle-t-on de risques ?



Dès le premier verre, le comportement est modifié. Ces modifications peuvent avoir une influence négative sur la vie personnelle, sociale et professionnelle. La consommation d'alcool est préjudiciable pour la santé.

L'Organisation Mondiale de la Santé préconise les seuils de risque suivants :

- ÿ pour les femmes : pas + de 2 verres par jour
- ÿ pour les hommes : pas + de 3 verres par jour
- ÿ pour tous : pas + de 4 verres en 1 occasion,
- ÿ et conseille de rester au moins 24 h «sans alcool» chaque semaine.

## Les conséquences de ces consommations sur le travail sont principalement :

- des accidents au travail (15 à 20 %) et de trajet (40 %)
- des difficultés relationnelles dans l'équipe de travail
- de l'absentéisme
- des diminutions de la qualité et de la sécurité
- des inaptitudes au poste de travail
- des licenciements.

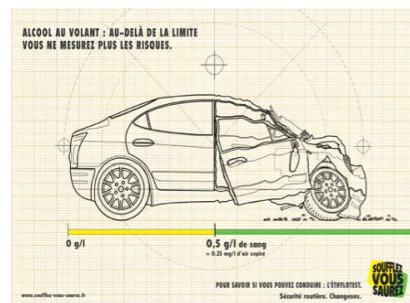
## Quelles réglementations en milieu de travail ?

Le Code du travail, interdit toute ivresse (quelle qu'en soit la cause) sur les lieux de travail, y compris les locaux de restauration, détente, etc...

Le règlement intérieur peut :

- ÿ préciser les quantités, les lieux, les moments, les autorisations, la nature des consommations.
- ÿ interdire toute consommation d'alcool.
- ÿ définir les modalités d'intervention et de prévention.
- ÿ fixer un taux maximal toléré d'alcoolémie au travail.

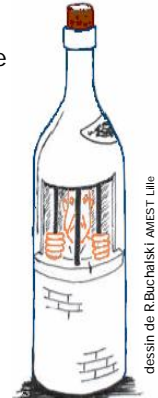
Le taux actuel sur la route (tolérance jusqu'à 0,5 g/l) est diminué pour certains postes (transports en commun routiers : tolérance jusqu'à 0,2 g/l, décret du 25.10.2004).



source : www.soufflez-vous-saurez.fr

## A partir de quelles consommations parle-t-on de dépendance ?

La dépendance à l'alcool est définie par l'incapacité à se passer totalement de consommations alcoolisées. Une période de non-consommation d'alcool (y compris la bière et le vin) **pendant au moins une semaine, sans difficulté, permet de se tester.**



## Que penser des prises de sang ?

Des tests sanguins complètent l'examen clinique et l'entretien. Leur interprétation reste individuelle.

## Quelle est la place des questionnaires ?

Ils constituent une aide pour vous repérer, comme par exemple le questionnaire ci-dessous :

### Questionnaire FACE :

#### Au cours des douze derniers mois

A quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons contenant de l'alcool ?

- Jamais : 0
- Une fois par mois ou moins : 1
- 2 à 4 fois par mois : 2
- 2 à 3 fois par semaine : 3
- 4 fois ou plus par semaine : 4

Combien de verres standards buvez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool ?

- 1 ou 2 : 0
- 3 ou 4 : 1
- 5 ou 6 : 2
- 7 à 9 : 3
- 10 ou plus : 4

#### Au cours de toute votre vie ....

Votre entourage vous a-t-il fait des remarques au sujet de votre consommation d'alcool ?

- Non : 0
- Oui : 4

Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme ?

- Non : 0
- Oui : 4

Vous arrive-t-il de boire et de ne plus vous souvenir ensuite de ce que vous avez pu dire ou faire ?

- Non : 0
- Oui : 4.

### Score

#### Hommes

score inférieur à 5 : risque faible ou nul  
scores de 5 à 8 : consommation excessive  
score supérieur à 8 : risque de dépendance.

#### Femmes

score inférieur à 4 : risque faible ou nul  
scores de 4 à 8 : consommation excessive  
score supérieur à 8 : risque de dépendance.



source INPES